

AVIS PUBLIC est par la présente donnée, par le soussigné, qu'au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le lundi 8 avril à 20 heures à la salle du conseil au 241, rue Coutu, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

DÉROGATION MINEURE 2024-0057

Emplacement

225, rue des Pionniers
Lot : 6 580 687

Objet de la demande

La demande est à l'effet de permettre l'augmentation de 5 cm de l'espacement maximum des ouvertures des clôtures autour des piscines qui est prévu à 5 cm maximum. La demande consiste donc de permettre l'installation d'une clôture avec des ouvertures de 10 cm.

-

Disposition réglementaire affectée

Règlement d'urbanisme relatif au zonage numéro 15RG-0712

Lors de la séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Sainte-Émélie-de-l'Énergie, ce vingt-et-unième jour du mois de mars deux mille vingt-quatre (21 mars 2024).

Éric Gélinas M. ATDR
Directeur général adjoint
Greffier-trésorier adjoint